

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE
DES RESSOURCES HYDRAULIQUES,
DE L'ASSAINISSEMENT ET
DE LA SECURITE ALIMENTAIRE DU BOULKIEPDE
ZONE D'APPUI TECHNIQUE DE SOURGOU



RAPORT DE FORMATION SUR LES TECHNIQUES DE PRODUCTION DU COMPOST

Partenaire financier : ONG Mil école



Appui technique/DEZLY CONSULTING SARL

Mai 2015

Introduction

Dans le cadre des appuis que l'association Mil'école apporte à la population du village de Ouoro, un projet de renforcement des capacités techniques et organisationnel a été élaboré par un consultant du bureau d'étude DEZLY au bénéfice des groupements d'agriculteurs et d'éleveurs du village. Ce projet a pour but de relever les insuffisances constatées lors d'un diagnostic préalablement établi et qui a dégager des pistes de solutions relatives aux dites insuffisances. En rappel, la population du village de Ouoro à l'instar de la majorité de la population burkinabé, pratique l'agriculture comme activité principale, à laquelle elle associe le plus souvent l'élevage. Dans le souci de valoriser les résidus végétaux issus de l'agriculture et les déchets d'animaux, Mil'école a opté de financer une formation pour leur enseigner comment produire du compost à base de ce mélange de débris végétaux et de déjection d'animaux. Les agriculteurs pourront ainsi fertiliser leurs champs avec ce compost aux détriments des engrais chimiques. Le présent rapport rend compte de ladite session de formation.

I. Les objectifs de la formation

L'objectif principal de cette formation est de fournir aux membres des groupements de producteurs agricoles les connaissances nécessaires à la production et à l'utilisation de compost à partir des débris végétaux e de déchets d'animaux.

De façon particulière il s'est agi de :

- Favoriser une meilleure maîtrise des techniques de fertilisation des sols par l'utilisation de fertilisants biologiques ;
- Apprendre aux producteurs comment utiliser les débris végétaux et les déchets d'animaux pour produire du compost ;
- Sensibiliser les producteurs sur les avantages de l'intégration de l'élevage à l'agriculture ;
- Sensibiliser les producteurs sur les méfaits de l'utilisation excessive des fertilisants chimiques.

II. Les résultats de la formation

- Les participants connaissent les techniques de fertilisation des sols par l'utilisation de fertilisants organiques ;
- Les producteurs savent comment produire du compost à base de débris végétaux et de déchets d'animaux ;
- Les producteurs connaissent les avantages de l'intégration de l'élevage à l'agriculture ;
- Les participants connaissent les méfaits de l'utilisation excessive des fertilisants chimiques.

III. Les participants à la formation

Initialement prévue pour 25 producteurs, la session de formation a finalement connu la participation de 72 producteurs dont 63 femmes.

IV. La méthodologie utilisée

En vue de préparer de cette formation, un voyage d'échange a été effectuée à dans la ferme pilote de Goema afin de s'inspirer de son expérience en matière. Il a permis d'échanger avec Mr Mahamadi SORGHO sur un modèle de fosses simples et facilement réalisables par les populations de Ouoro. Par la suite, nous avons procédé à l'élaboration de fiches techniques de production de fumure en les adaptant aux besoins des producteurs de Ouoro (avec une traduction en langue locale : voir fiche jointes en annexe).



Photo : échanges entre SANOU, BAMOGO et SORGHO autour des fosses sur la ferme de Goéma

La formation proprement dite a été tenue au regard du faible niveau de scolarisation et d'alphabétisation des participants, nous avons privilégié les travaux pratiques comme les montrent les images. Guidés par le formateur, les participants ont procédé à :

- L'identification d'un lieu propice à l'implantation des fosses ;
- Le rassemblement des agrégats ;
- Le fonçage des fosses ;
- Le remplissage des fosses ;
- L'arrosage du contenu des fosses, c'est-à-dire le mélange de débris végétaux et de déchets d'animaux
- Le premier retournement du contenu de la fosse témoin deux semaines plus tard.

La méthodologie d'enseignement a consisté mettre en pratique les modules de formation selon les étapes ci-dessus citées sur un site témoin où tous les participants ont été rassemblés. Suite à cela, chaque groupement est tenu de faire la réplique dans sa parcelle de production. La formation s'est déroulée en trois jours répartis comme suit :

- Premier jour : identification de l'emplacement propice pour les fosses (fosses témoins utilisées pour la formation) et fonçage des fosses
- Le deuxième jour (soit quelques jours plus tard) ; remplissage des fosses témoins et arrosage ;
- Le troisième (soit deux semaines plus tard) retournement du contenu de la fosse témoin.



Photo : tas d'agrégats



photo : préparation des agrégats

V. Le contenu de la formation

Les principaux modules abordés lors des trois jours de formation sont les suivants :

- Les avantages du compost :
 - Augmente le niveau de fertilité des sols par l'utilisation de la fumure organique ;
 - Augmente les capacités de rétention en eau du sol ;

- Evite le dessèchement rapide du sol ;
 - Augmente et améliore la source de nutrition de la plante ;
 - Accroît la résistance de la plante aux maladies cryptogamiques ;
 - Evite les dépenses pour les engrais minéraux ;
 - permet une bonne levée et homogène des plantes ;
 - permet d'avoir des plants vigoureux ;
 - permet d'obtenir de la fumure organique de qualité et facilement ;
 - permet d'intégrer l'agriculture et l'élevage ;
 - Réduit le nomadisme agricole.
- Choix du site d'emplacement des fosses compostières :
- Il est préférable que l'aire du compostage soit :
- à côté d'un point d'eau point permanent pour assurer l'arrosage de la fosse en saison sèche ;
 - pas trop loin des concessions pour faciliter les différentes opérations (retournement et arrosage périodiques) ;
 - si possible pas trop loin des champs à fertiliser pour faciliter le transport ;
 - sous l'ombre pour éviter la haute chaleur qui peut sécher le compost et ainsi réduire la qualité du compost.
- Formes, dimensions et creusage de la fosse compostière :



Photo : fonçage des fosses

- Forme : rectangulaire.
- Dimensions : les dimensions varient selon les besoins en compost de celui qui fait le compost. La longueur varie entre 3 m et 5 m, la largeur est de 1,50 m et la profondeur entre 0,20 m à 0,30 m.

NB : ces dimensions ne sont pas figées, elles varient selon les capacités de l'opérateur.

- Protection des fosses contre les eaux de ruissellement : pour éviter les inondations des fosses compostières, il faut construire un muret autour du site de compostage si la zone est inondable.

- Les principaux matériaux pour faire le compost :
 - Matière organique végétal : tiges de mil, de sorgho, de maïs (couper les tiges 2 à 5cm), les herbes diverses, les coques d'arachide ; le son de mil, de riz, etc. les ordures ménagères ; les feuilles d'arbres, etc.
 - Matière organique animale : déjection des animaux, fumier, etc.
 - Matériaux minéraux : argile (pour rendre étanche le fond de la fosse), cendre de bois (joue le rôle d'activateur), etc.
- Remplissage de la fosse :



Photo : remplissage des fosses

- il faut tremper si possible pendant une journée, si le matériel de compostage est sec.
- procéder ensuite au mélange des éléments suivants : déchets d'animaux, la cendre, etc.
- tapisser le fond de la fosse avec l'argile et procéder enfin au remplissage à proprement dit de la fosse compostière en utilisant la méthode « Indore » : c'est-à-dire une alternance de couches : végétaux-déchet d'animaux-cendre- arrosage ; végétaux-déchet d'animaux-cendre- arrosage. Ainsi de suite jusqu'à remplir la fosse. La hauteur du tas varie entre 1 à 1,5 m. couvrir en suite le tas avec de la paille surtout du côté des vents dominants.
- Arrosage : effectuer des arrosages périodiques pour assurer la décomposition de la matière organique.
- Retournement : il est très important parce que le tas de compost a besoin de l'air pour que la matière organique puisse se décomposer rapidement et permettre une décomposition homogène du tas. Le délai de retournement est de 15 jours.
- Contrôle de la fermentation : il permet de se rendre compte du déroulement normal de l'opération. Pour ce faire, il faut périodiquement plonger la main dans le tas de compost pour en juger la température et l'humidité.
- Vidange, séchage et conservation du compost : vider quand le compost est bien décomposé, en ce moment on ne distingue plus les différents éléments ayant servi à la fabrication, le séché à l'ombre pendant 2 jours et ensuite stocké en sac ou en vrac pour mieux le conserver en attendant son utilisation.

NB : pour disposer d'un seul tas de compost, il faut réaliser deux fosses et n'en remplir qu'une seule de sorte à pouvoir transférer son contenu dans la seconde lors du retournement.

Pour continuellement disposer de compost, il faut réaliser 4 fosses et remplir une première. Deux semaine plus tard, retourner/transférer le contenu de la première dans la deuxième et remplir la

première à nouveau. Deux autres semaines plus tard, retourner/transférer le contenu de la deuxième dans la troisième, le contenu de la première dans la deuxième et remplir la première de nouveau. Ainsi de suite. Au bout de 45 jours, on dispose de compost de façon continu, chaque deux semaine. (Voir fiches techniques en annexes).



Photo : retournement du contenu des fosses

Conclusion

En sommes, les producteurs conviés à cette session de formation sur les techniques de production du compost ont répondu favorablement à l'invitation. Ainsi, soixante-douze (72) producteurs ont pris part à cette session de formation soit neuf (09) hommes et soixante-trois (63) femmes. Contre 25 personnes initialement prévues. Cela témoigne de l'intérêt des producteurs pour cet apprentissage. Nous notons également quelques difficultés rencontrées telles que l'éloignement du point d'eau du site de compostage.